



ACADÉMIE DE LILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

DEPARTEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

DPE
Affaire suivie par :
Lucie BLAIN
Adjointe cheffe de DPE

Tél : 03 20 15 67 77
Mél : ce.dpe@ac-lille.fr

144 rue de Bavay
59000 Lille

La Rectrice de l'Académie de Lille

- **Vu** le décret n°90-426 du 22 mai 1990 et la note de service du 14 juin 1990 relatifs aux dispositions applicables aux Conseillers en Formation Continue,
- **Vu** l'arrêté du 14 juin 1990 relatif aux Commissions Académiques Consultatives compétentes à l'égard des Conseillers en Formation Continue,
- Après consultation de la Commission Académique Consultative compétente à l'égard des Conseillers en Formation Continue réunie le 2 juillet 2021,

ARRETE

ARTICLE 1

La liste d'aptitude aux fonctions de Conseiller en Formation Continue, au titre de l'année scolaire 2021/2022, est arrêtée comme suit :

BAILLEUX Christelle	Contractuelle
BLONDEL Laurence	PLP
DERU Bastien	CPE
FEVRIER Fabrice	Contractuel
HONORE Amandine	Certifiée
KESMAECKER Christophe	PLP
MARTIN Johan	Salarié hors éducation nationale
TILMANT Emmanuelle	Salariée hors éducation nationale
WISEE Audrey	Privé autre

ARTICLE 2

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude pourront être nommés Conseillers en Formation Continue pendant l'année scolaire 2021/2022, dans la mesure où un poste déclaré vacant leur sera proposé.

ARTICLE 3

Le Secrétaire Général de l'Académie de Lille et le Délégué de région académique à la formation professionnelle initiale et continue sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 2 juillet 2021

Pour la Rectrice et par délégation,
Le secrétaire Général de l'Académie,
Par délégation, la Secrétaire Générale Adjointe
Directrice des Ressources Humaines
Valérie CABUIL

Christelle DERACHE